COMMUNE D'ARBAZ

COMPTES DE L'EXERCICE 2019

Convocation	page 1

A. MUNICIPALITE

Message introductif	page 2 - 6
Aperçu du compte administratif	page 7
Aperçu des indicateurs financiers	page 8
Bilans comparés aux 31 décembre 2018 et 2019	page 9 - 10 - 11 - 12
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2019	page 13 - 14 - 15
Comptes de fonctionnement comparés	page 16
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 17
Comptes d'investissement comparés	page 18
Comptes d'investissement comparés selon les natures	page 19
Compte financier et de clôture	page 20
Renseingements complémentaires relatifs à la situation financière	page 21 - 22
Tableau des possibilités d'investissement	page 23
Rapport du réviseur	page 24 - 25

B. BOURGEOISIE

Message introductif	page 26 - 27
Bilans comparés aux 31 décembre 2018 et 2019	page 28 - 29
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2019	page 30
Comptes de fonctionnement comparés	page 31
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 32
Comptes d'investissement comparés	page 33
Compte financier et de clôture	page 34
Rapport du réviseur	page 35 - 36

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée le 27 août 2020 à 19h00 et l'assemblée primaire à 19h45, au foyer de la salle polyvalente.

* * *

Aux Bourgeoises et Bourgeois
de la commune d'Arbaz

Aux Citoyennes et Citoyens
de la commune d'Arbaz

Arbaz, le 03 août 2020

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les Bourgeois(e)s sont invité(e)s à participer à **l'assemblée primaire bourgeoisiale** le

JEUDI 27 AOUT 2020 A 19H00

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2019
2. Présentation des comptes 2019
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables
5. Parcelle 2892, Creffan : Mise à disposition de l'association Tsan des Tsao d'Arbaz
6. Demande d'agrégation à la bourgeoisie : MM. Jacques & Marc Beney
7. Divers

Nous vous invitons à participer à **l'assemblée primaire municipale** le

JEUDI 27 AOUT 2020 A 19H45

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2019
2. Présentation des comptes 2019
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2019 et décharge aux organes responsables
5. Modification partielle du PAZ et du RCCZ pour le couvert communal
6. Commission citoyenne : Résultat du questionnaire
7. Divers

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous remercions d'avance de votre participation.

Les comptes et les p.-v. des assemblées de juin 2019 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouvertures du guichet, 20 jours avant l'assemblée, ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

COMMUNE & BOURGEOISIE D'ARBAZ

Le Président	Le Secrétaire
Vincent REBSTEIN	John TORRENT

MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la commune pour l'année 2019.

1. Remarques préliminaires

Dans sa volonté de présenter la gestion financière, le patrimoine et les dettes de la commune de manière claire, l'administration communale publie la présente brochure. Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice sous examen peut être consulté sur le site internet de la commune ou obtenu auprès du secrétariat communal.

La comparaison avec les comptes 2018 et le budget 2019 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté. La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

2. Considérations générales

Les comptes communaux de l'année 2019 présentent un bon résultat supérieur aux prévisions budgétaires.

Les différentes charges du ménage communal sont supérieures de 4.9 % (Fr. 329'683.-) par rapport au budget pour atteindre un total de Fr. 7'075'533.73 en 2019, amortissements compris. Les variations significatives sont expliquées au point 3.
En regard des comptes 2018, nous constatons une augmentation moins importante des charges de fonctionnement de 2.3% (Fr. 158'622.-).

Les recettes, supérieures au budget de 8,7% (Fr. 560'886.-) s'élèvent à Fr. 7'002'936.61. Elles sont inférieures de 3,3% (Fr. 237'688.-) au résultat 2018.

Finalement, le résultat des comptes de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 898'240.29 inférieure (Fr. 330'186.-) à celle dégagée en 2018.

Les investissements nets, inférieurs de 28.75% (Fr. 662'462.-) au budget, s'élèvent à Fr. 1'641'837.41. Les retards dans l'avancement du projet de concept incendie Lienne-Morge et le local intercommunal du feu (- Fr. 35'000.-), la construction du dépôt des travaux publics (- Fr. 471'000.-), l'aménagement de la déchetterie (- Fr. 105'000.-) et l'encaissement supplémentaire de taxes pour le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées (+ Fr. 52'000.-) en sont les principales causes.

D'autres investissements ont été compensés en fonction des besoins, notamment des montants inférieurs aux prévisions pour l'entretien du réseau routier communal (- Fr. 82'200.-) ont permis de réaliser des travaux supplémentaires sur le réseau de distribution d'eau potable (+ Fr. 66'900.-) et le réseau d'eaux usées (+ 31'600.-).

3. Principales caractéristiques des comptes 2019

Les recettes d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques sont supérieures aux prévisions établies. Des recettes extraordinaires d'impôts sur les successions ont aussi été enregistrées en 2019.

Par rapport au budget 2019, les variations importantes de certains postes, et par conséquent de la marge d'autofinancement, s'expliquent dans le tableau suivant :

3.1 Compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Administration générale	Amortissement supplémentaire du projet centre du village & de l'archivage	+ 50'409	
Sécurité publique	Police intercommunale (retard dans l'engagement d'un agent de sécurité)	- 26'400	
	Conservation du cadastre, mensurations communales et cantonales	+ 10'710	
	Aménagement des abris pour l'état-major de conduite régional de l'Adret	+ 11'891	
Enseignement et formation	Charges de personnel (conciergerie), biens et services	- 19'319	
	Amortissement supplémentaire de l'équipement informatique	+ 13'909	
	Direction des écoles, part versée au canton	- 16'430	
	Centre scolaire intercommunal (1ère année)	+ 18'577	
	Contribution communale pour l'enseignement, écoles enfantines et primaires	- 55'087	
Culture, loisirs et culte	Manifestations	- 13'162	
	Entretien des places et fontaines	+ 55'087	
	Entretien des chemins pédestres + vélos	+ 13'052	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour l'entretien des places	+ 29'100	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour l'entretien des chemins pédestres	- 75'000	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour l'entretien des places de sport	- 10'100	
	Entretien de l'église	- 10'049	
	Part communale aux salaires et frais de gestion de la paroisse	- 23'247	
Santé	Centre médico-social subrégional du coteau	+ 9'813	
Prévoyance sociale	UAPE & crèche - Charges du personnel	+ 60'306	
	UAPE & crèche - Entretien des bâtiments	+ 10'369	
	UAPE & crèche - Frais de repas (home)	+ 10'182	
	Part communale à la nurserie et crèche Naftaline d'Ayent	+ 29'504	
	UAPE & crèche - Subv. de la confédération et du canton		- 22'431
	Participations aux institutions pour les handicapés et amortissements	+ 10'451	
Trafic	Part à l'entretien et aux amortissements des routes cantonales	+ 11'098	
	Frais d'entretien de l'éclairage public	+ 12'703	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
	Entretien et signalisation du réseau routier	+ 131'228	
	Déblaiement des neiges	+ 48'814	
	Amortissement dépôt TP (retard dans les travaux)	- 59'331	
	Amortissement des véhicules & machines	+ 32'000	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour la bourgeoisie, Comba SA & Sionne SA		- 26'400
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour les autres dicastères		- 80'400
Protection et aménagement de l'environnement	Gestion des déchets et usine d'incinération (UTO)	- 29'248	
	Amortissement déchetterie + moloks	- 9'685	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour la gestion des déchets et de la déchetterie	+ 20'100	
	Taxe annuelle d'enlèvement des ordures		+ 32'916
	Rétrocession taxes au sac Antenne VS romand		- 49'454
	Gestion et entretien des cours d'eau	+ 17'031	
	Entretien du territoire	- 18'892	
	Amortissements des études d'aménagement LAT, espace réservé aux eaux et règlement des constructions et des zones	+ 46'588	
	Subvention personnes physiques économie d'énergie	+ 7'000	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour l'édilité	- 16'100	
Economie publique	Gestion et entretien du réseau d'irrigation	- 14'625	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour l'entretien du réseau d'irrigation	- 20'800	
	Participation d'Anzère Tourisme SA à la mise en place de la nouvelle taxe de séjour forfaitaire		+ 40'000
	Amortissement projets touristiques	+ 43'850	
Finances	Pertes sur créances fiscales et autres débiteurs	+ 30'554	
	Impôts sur les personnes physiques		+ 228'567
	Impôts prélevés à la source (permis de séjour)		- 48'406
	Impôt global		+ 249'701
	Prestation en capital et droits de mutation		+ 52'370
	Impôts sur les gains immobiliers		+ 29'531
	Impôts sur les successions et donations		+ 53'514
	Intérêts des comptes courants et placements		+ 40'909

3.2 Compte des investissements

Durant l'exercice 2019, les investissements suivants ont été réalisés :

- ✓ Acquisition de 20 nouvelles parts sociales de la société de Laiterie (Fr. 20'000)
- ✓ Commission citoyenne (Fr. 4'296)
- ✓ Projet centre du village (Fr. 71'960)
- ✓ Archivage, solde (Fr. 6'253)
- ✓ Part aux équipements du corps des sapeurs-pompiers de l'Adret (Fr. 5'895)
- ✓ Installation Wifi centre scolaire (Fr. 15'309)
- ✓ Participation aux investissements cantonaux pour les institutions pour les handicapés (Fr. 5'655)
- ✓ Participation à l'entretien des routes cantonales (Fr. 54'484)
- ✓ Réfection routes communales de Prozerbou & de la Bréguetta (Fr. 177'773)
- ✓ Eclairage public route de Saxonne + bornes de recharge pour véhicule (Fr. 21'847)
- ✓ Acquisition d'un véhicule (Fr. 56'100)
- ✓ Dépôt des travaux publics (Fr. 1'028'969)
- ✓ Réfection du réseau potable EP, route de Prozerbou et Pragy (Fr. 116'865)
- ✓ Réfection du réseau d'eaux usées EU, route de la Bréguetta et installation d'un nouveau débitmètre (Fr. 71'677)
- ✓ Elaboration du plan directeur d'évacuation des eaux (Fr. 5'813)
- ✓ Acquisition de Moloks et d'un compacteur papier-carton (Fr. 35'415)
- ✓ Etablissement de l'espace réservé aux eaux (ERE), 2ème étape (Fr. 5'848)
- ✓ Diagnostic de la zone à bâtir pour l'aménagement du territoire (LAT), 2ème étape (Fr. 22'304)
- ✓ Règlement communal de constructions et des zones, 1ère étape (Fr. 41'636)
- ✓ Participation au projet de réseau écologique OQE (Fr. 303)

Les recettes proviennent des encaissements des diverses taxes de raccordement (eau potable Fr. 71'612.- et eaux usées Fr. 45'793.-), des recettes de la vente d'un terrain (Fr. 7'000.-) d'une subvention cantonale pour la mise en œuvre de la LAT (Fr. 15'000.-) et d'un remboursement de prêt par Comba Energies SA (Fr. 21'000.-).

4. Indicateurs financiers

Il peut être constaté à la lecture de l'aperçu des indicateurs financiers figurant dans les pages suivantes de ce message que, selon les critères cantonaux, en moyenne des années 2018 et 2019, le degré d'autofinancement est qualifiée de « satisfaisant », la capacité d'autofinancement est qualifiée de « bien » et le taux du volume de la dette brute est qualifié de « très bien ».

Les taux d'amortissement ordinaires sont suffisants et supérieurs aux exigences légales fixées par le canton.

La fortune nette, diminue par rapport à 2018 pour s'élever en 2019 à Fr. 61.- par habitant.

Force est donc de constater que les finances communales demeurent saines malgré les investissements réalisés et que la politique appliquée par le Conseil permet de maintenir la dette tout en améliorant la qualité des services et des infrastructures. Il est en effet important que la commune puisse profiter des réserves pour réaliser les investissements conséquents prévus ces prochaines années (dépôt des travaux publics, suite & fin, aménagement du centre du village, mise en application de la LAT) et absorber la diminution progressive de la participation de l'Etat, d'autre part.

5. Considérations finales

La marge d'autofinancement de Fr. 898'240.29 ne permet pas de couvrir les amortissements légaux, le capital diminue à Fr. 6'393'050.13 et le résultat dégage un excédent de charges de Fr. 72'597.12, inférieur aux prévisions budgétaires. La marge d'autofinancement ne couvre pas les investissements nets consentis de Fr. 1'641'837.41, la fortune diminue de Fr. 743'177.- pour atteindre un actif circulant de Fr. 78'238.-.

L'endettement net de la commune est nul. A titre comparatif, l'endettement net moyen par habitant de toutes les communes valaisannes au 31.12.2018 s'élevait à Fr. 1'271.-.

En ce qui concerne les services autofinancés de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement des eaux usées et du traitement des déchets, les informations suivantes peuvent être déduites des comptes 2019 :

- Le service d'approvisionnement et d'alimentation en eau potable est déficitaire de Fr. 1'047.73.
- Le service d'assainissement des eaux usées est déficitaire de Fr. 62'147.05.
- le service de traitement des déchets est déficitaire de Fr. 16'210.46.

On peut par conséquent relever que les taxes sont fixées de manière adéquate pour le service d'approvisionnement et d'alimentation en eau potable. On peut aussi constater que pour cette deuxième année de mise en place de cette nouvelle taxe sur les déchets, le service est légèrement déficitaire. Le nouvel aménagement des horaires d'ouverture de la déchetterie en est la cause principale.

Par contre, le service d'assainissement des eaux usées est clairement déficitaire. Cette situation n'étant pas nouvelle et l'équilibre financier non atteint, le Conseil communal devra envisager à moyen terme d'adapter le règlement d'utilisation et les taxes pour les eaux usées.

L'exercice 2019 peut donc être qualifié de bon.

Le conseil réaffirme donc sa volonté de maintenir une gestion équilibrée des finances communales, en privilégiant les principes de subsidiarité, d'équité et de proportionnalité.
Fort de votre confiance et de votre soutien, le conseil communal s'engage résolument pour le développement harmonieux de la commune et la promotion de la qualité de vie à Arbaz.

Vous trouverez aux pages suivantes :

- Aperçu du compte administratif
- Aperçu des indicateurs financiers
- Situation des crédits d'engagement

Nous vous souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

Votre administration communale

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	CHF	6'012'197.84	5'910'350.00	6'104'696.32
Revenus financiers	+	CHF	7'240'624.80	6'442'050.00	7'002'936.61
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	**-**	**-**	**-**
Marge d'autofinancement	=	CHF	**1'228'426.96**	**531'700.00**	**898'240.29**

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	1'228'426.96	531'700.00	898'240.29
Amortissements ordinaires	-	CHF	904'713.21	835'500.00	970'837.41
Amortissements complémentaires	-	CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	-	CHF	-	-	-
Excédent de charges	=	CHF	**-**	**303'800.00**	**72'597.12**
Excédent de revenus	=	CHF	**323'713.75**	**-**	**-**

Compte des investissements

Dépenses	+	CHF	1'340'689.21	2'369'300.00	1'802'242.11
Recettes	-	CHF	105'976.00	65'000.00	160'404.70
Investissements nets	=	CHF	**1'234'713.21**	**2'304'300.00**	**1'641'837.41**
Investissements nets (négatifs)	=	CHF	**-**	**-**	**-**

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	-	CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+	CHF	1'228'426.96	531'700.00	898'240.29
Investissements nets	-	CHF	1'234'713.21	2'304'300.00	1'641'837.41
Investissements nets (négatifs)	+	CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	=	CHF	**6'286.25**	**1'772'600.00**	**743'597.12**
Excédent de financement	=	CHF	**-**	**-**	**-**

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	99.5%	54.7%	73.9%

Valeurs indicatives

	I1	≥	100%	5 - très bien
80%	≤ I1	<	100%	4 - bien
60%	≤ I1	<	80%	3 - satisfaisant (à court terme)
0%	≤ I1	<	60%	2 - insuffisant
I1	<		0%	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2018	2019	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	17.9%	13.5%	15.7%

Valeurs indicatives

	I2	≥	20%	5 - très bien
15%	≤ I2	<	20%	4 - bien
8%	≤ I2	<	15%	3 - satisfaisant
0%	≤ I2	<	8%	2 - insuffisant
I2	<		0%	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2018	2019	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	13.0%	12.6%	12.8%

Valeurs indicatives

	I3	≥	10%	5 - amort. suffisants
8%	≤ I3	<	10%	4 - amort. moyens (à court terme)
5%	≤ I3	<	8%	3 - amort. faibles
2%	≤ I3	<	5%	2 - amort. insuffisants
I3	<		2%	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2018	2019	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	17.7%	11.6%	14.5%

4. Endettement net par habitant (I4)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-652	-61	-354

Valeurs indicatives

I4	<		3'000	5 - endettement faible
3'000	≤ I4	<	5'000	4 - endettement mesuré
5'000	≤ I4	<	7'000	3 - endettement important
7'000	≤ I4	<	9'000	2 - endettement très important
	I4	≥	9'000	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2018	2019	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	66.4%	72.9%	69.6%

Valeurs indicatives

I5	<		150%	5 - très bien
150%	≤ I5	<	200%	4 - bien
200%	≤ I5	<	250%	3 - satisfaisant
250%	≤ I5	<	300%	2 - insuffisant
	I5	≥	300%	1 - mauvais

MUNICIPALITE D'ARBAZ

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2019

D é s i g n a t i o n		31 décembre 2018		31 décembre 2019
1. A C T I F				
Patrimoine financier				
Disponibilités				
Caisse	Fr.	1'289.75	Fr.	1'580.30
La Poste	"	689'529.57	"	763'503.07
Banque Raiffeisen, compte courant	"	1'798'581.89	"	1'389'955.46
Banque Raiffeisen, rénovation Eglise	"	58'544.60	"	58'509.60
BCV, égoûts	"	999.25	"	-
Avoirs				
Débiteurs impôts	"	1'233'318.61	"	1'352'003.65
Débiteurs divers	"	571'798.79	"	505'790.31
Bourgeoisie, compte courant	"	95'112.68	"	-
Titres et participations				
Actions CCF SA	"	1.00	"	1.00
Actions FMV S.A.	"	1.00	"	1.00
Actions ESR Multimedia SA	"	30'000.00	"	30'000.00
Actions ESR S.A.	"	500'000.00	"	500'000.00
Actions Télé Anzère SA	"	1.00	"	1.00
Participation café de la Laiterie	"	72'000.00	"	92'000.00
Part sociale CCS	"	1.00	"	1.00
Actions BCV	"	7'366.00	"	7'366.00
Actions Téléveysonnaz S.A.	"	1.00	"	1.00
Prêt à la société de Laiterie	"	15'270.00	"	15'270.00
Actifs transitoires				
Charges payées d'avance	"	21'711.80	"	33'172.05
Recettes à encaisser	"	253'680.64	"	177'095.96
Impôts anticipés à récupérer	"	13'441.71	"	19'310.04
Total du patrimoine financier	Fr.	5'362'650.29	Fr.	4'945'561.44
Patrimoine administratif				
Investissements				
Détail des investissements	Fr.	6'052'000.00	Fr.	6'744'000.00
Prêts et participations permanentes	"	714'505.00	"	693'505.00
Total de l'Actif	Fr.	12'129'155.29	Fr.	12'383'066.44

Désignation		31 décembre 2018		31 décembre 2019
2. PASSIF				
Engagements				
Dette à court terme				
Créanciers	Fr.	1'923'658.99	Fr.	2'187'480.34
BCV, égoûts	"	-	"	1'167.45
Bourgeoisie, compte courant	"	-	"	269'134.47
Passifs transitoires				
Recettes encaissées d'avance	"	93'630.70	"	86'030.70
Entités particulières				
Fonds de rénovation église	"	41'045.40	"	41'010.40
Provisions				
Provisions pour pertes sur débiteurs	"	150'000.00	"	150'000.00
Dettes à moyen et long termes				
Banque Raiffeisen	"	820'000.00	"	800'000.00
Banque Cantonale du Valais	"	340'000.00	"	320'000.00
Banque Raiffeisen	"	627'500.00	"	607'500.00
Crédits LIM				
Confédération - bâtiment communal	"	170'000.00	"	127'000.00
Confédération - routes-moloks	"	36'000.00	"	22'500.00
Confédération - équip. publics	"	42'000.00	"	28'000.00
Etat du Valais - bâtiment communal	"	200'000.00	"	160'000.00
Etat du Valais - salle de gym	"	2'400.00	"	-
Etat du Valais - routes-moloks	"	50'000.00	"	37'500.00
Etat du Valais - équip. publics	"	45'000.00	"	30'000.00
Engagements envers les financements spéciaux				
Fonds abris PC	"	1'049'996.45	"	1'049'996.45
Fonds résidences secondaires	"	72'276.50	"	72'696.50
Total des Engagements	Fr.	5'663'508.04	Fr.	5'990'016.31

Désignation		31 décembre 2018		31 décembre 2019
Fortune				
Fortune initiale	Fr.	6'141'933.50	Fr.	6'465'647.25
Boni/(déficit) de l'exercice	"	323'713.75	"	(72'597.12)
Total Fortune	Fr.	6'465'647.25	Fr.	6'393'050.13
Total du Passif	Fr.	12'129'155.29	Fr.	12'383'066.44
Annexe au bilan :				
Engagements conditionnels :				
Cautionnement envers la Raiffeisen pour Télé-Anzère	Fr.	1'000'000.00	Fr.	1'000'000.00
Cautionnement envers la Raiffeisen pour Anzère Tourisme SA	Fr.	240'000.00	Fr.	240'000.00
Engagement solidaire avec les communes d'Ayent et de Grimisuat				
- Triage forestier Lienne-Morge	Fr.	110'000.00	Fr.	110'000.00
Engagement solidaire avec les communes d'Ayent, de Grimisuat et de Savièse :				
- Centre Médico-Social Subrégional du Coteau	Fr.	400'000.00	Fr.	400'000.00
- ARPAC	Fr.	42'000.00	Fr.	42'000.00

Tableau synoptique des crédits d'engagements - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d)

Compte	Libellé Ouvrage	Décision du Assemblée Primaire	Conseil Général	Crédit initial	additionnel	global	Crédit utilisé au 01.01	31.12	Crédit disponible
	Néant								

Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e)

Néant

MUNICIPALITE D'ARBAZ

ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2019

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Investissements 2019	Subventions et participations 2019	Valeur à amortir au 31.12.2019	Amortissements Taux	Amortissements Montants	Valeur comptable au 31.12.2019
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
0. Administration							
Biens-fonds	470'000.00	-	7'000.00	463'000.00	10	47'000.00	416'000.00
Installations solaires	27'000.00	-		27'000.00	10	3'000.00	24'000.00
Carnotzet	18'000.00	-		18'000.00	10	2'000.00	16'000.00
Etude commission citoyenne	-	4'296.20		4'296.20	S	4'296.20	-
Projet centre village	120'000.00	71'960.40		191'960.40	30	57'960.40	134'000.00
Archivage	-	6'252.65		6'252.65	S	6'252.65	-
Bâtiment Mariette Sermier	320'000.00	-		320'000.00	10	32'000.00	288'000.00
Bâtiment administratif	794'000.00	-		794'000.00	10	80'000.00	714'000.00
Total	1'749'000.00	82'509.25	7'000.00	1'824'509.25		232'509.25	1'592'000.00
1. Sécurité publique							
Equipement et matériel pour le feu	-	5'894.85		5'894.85	S	5'894.85	-
Acquisition abris Central Side	42'000.00	-		42'000.00	10	5'000.00	37'000.00
Total	42'000.00	5'894.85	-	47'894.85		10'894.85	37'000.00
2. Enseignement, formation							
Bâtiment scolaire	80'000.00	-		80'000.00	10	8'000.00	72'000.00
Equipement informatique	-	15'308.85		15'308.85	S	15'308.85	-
Salle gymnastique	387'000.00	-		387'000.00	10	39'000.00	348'000.00
Total	467'000.00	15'308.85	-	482'308.85		62'308.85	420'000.00
3. Culture, loisirs et culte							
Eclairage de l'Eglise	32'000.00	-		32'000.00	10	4'000.00	28'000.00
Couvert et vestiaire du FC	20'000.00	-		20'000.00	10	2'000.00	18'000.00
Total	52'000.00	-	-	52'000.00		6'000.00	46'000.00
5. Prévoyance sociale							
Unité d'accueil UAPE	170'000.00	-		170'000.00	10	17'000.00	153'000.00
Institutions handicapés	-	5'655.44		5'655.44	S	5'655.44	-
Home personnes âgées	108'000.00	-		108'000.00	10	11'000.00	97'000.00
Total	278'000.00	5'655.44	-	283'655.44		33'655.44	250'000.00

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Investissements 2019	Subventions et participations 2019	Valeur à amortir au 31.12.2019	Amortissements Taux	Amortissements Montants	Valeur comptable au 31.12.2019
6. Travaux publics							
Routes cantonales							
Etat VS, frais de construction	254'000.00	54'484.00		308'484.00	10	31'484.00	277'000.00
Total	254'000.00	54'484.00	-	308'484.00		31'484.00	277'000.00
Service voirie							
Routes communales	1'749'000.00	177'772.70		1'926'772.70	10	193'772.70	1'733'000.00
Dépôt travaux publics + hangar	320'000.00	1'028'968.85		1'348'968.85	10	134'968.85	1'214'000.00
Eclairage public	303'000.00	21'847.10		324'847.10	10	32'847.10	292'000.00
Machines et véhicules	114'000.00	56'100.00		170'100.00	30	51'100.00	119'000.00
Total	2'486'000.00	1'284'688.65	-	3'770'688.65		412'688.65	3'358'000.00
7. Protection et aménagement environnement							
Eau potable							
Réseau de distribution	432'000.00	116'864.95	71'611.70	477'253.25	10	48'253.25	429'000.00
Eaux usées							
Eaux usées	81'000.00	71'667.00	45'793.00	106'874.00	10	10'874.00	96'000.00
Plan gén. d'évacuation eaux (PGEE)	-	5'812.80	-	5'812.80	S	5'812.80	-
Total	81'000.00	77'479.80	45'793.00	112'686.80		16'686.80	96'000.00
Traitement des déchets							
Déchetterie	36'000.00	22'509.30		58'509.30	10	5'509.30	53'000.00
Ramassage déchets "Molok"	95'000.00	12'905.75		107'905.75	10	11'905.75	96'000.00
Total	131'000.00	35'415.05	-	166'415.05		17'415.05	149'000.00
Aménagement du territoire							
Espace réservé eaux	-	5'848.10		5'848.10	S	5'848.10	-
Etude aménagement territoire (LAT)	-	22'303.97	15'000.00	7'303.97	S	7'303.97	-
Règl. communal constr. et zone	-	41'635.90		41'635.90	S	41'635.90	-
	-	69'787.97	15'000.00	54'787.97		54'787.97	-
8. Economie publique							
Réseau écologique	-	303.30		303.30	S	303.30	-
Projet de valorisation touristique	80'000.00	53'850.00		133'850.00	30	43'850.00	90'000.00
Total	80'000.00	54'153.30		134'153.30		44'153.30	90'000.00
Total	**6'052'000.00**	**1'802'242.11**	**139'404.70**	**7'714'837.41**	**12%**	**970'837.41**	**6'744'000.00**

Prêts et participations						
Actions Comba Energies SA	145'505.00	-		145'505.00		145'505.00
Anzère Tourisme SA	40'000.00	-		40'000.00		40'000.00
Prêt à Comba Energies SA	286'000.00	-	21'000.00	265'000.00		265'000.00
Prêt d'actionnaire Comba Energie SA	243'000.00	-		243'000.00		243'000.00
	714'505.00			**693'505.00**		**693'505.00**
Total général	**6'766'505.00**	**1'802'242.11**	**160'404.70**	**8'408'342.41**	**970'837.41**	**7'437'505.00**

COMPTE RECAPITULATIF DE FONCTIONNEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

	Désignation	Exercice 2018		Budget 2019		Exercice 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0.	Administration générale	Fr. 918'994.53	Fr. 76'523.25	Fr. 832'250.00	Fr. 75'600.00	Fr. 886'907.13	Fr. 74'616.25
1.	Sécurité publique	" 350'176.30	" 48'930.20	" 366'850.00	" 36'750.00	" 364'537.10	" 39'115.25
2.	Enseignement et formation	" 977'383.12	" 36'990.05	" 1'008'800.00	" 34'800.00	" 937'359.91	" 25'619.90
3.	Culture, loisirs et culte	" 452'610.35	" 11'100.00	" 443'950.00	" 23'100.00	" 363'199.15	" 23'100.00
4.	Santé	" 89'576.19	" -	" 93'100.00	" -	" 102'921.81	" -
5.	Prévoyance sociale	" 851'050.39	" 309'896.66	" 803'600.00	" 295'400.00	" 942'737.77	" 291'890.25
6.	Trafic	" 1'625'991.41	" 426'416.10	" 1'663'800.00	" 451'200.00	" 1'858'273.07	" 355'215.95
7.	Protection et aménagement de l'environ.	" 943'840.88	" 724'082.55	" 919'550.00	" 733'000.00	" 954'330.59	" 735'469.29
8.	Economie publique	" 593'867.55	" 405'844.53	" 502'450.00	" 409'200.00	" 510'446.57	" 450'897.70
9.	Finances et impôts	" 113'420.33	" 5'200'841.46	" 111'500.00	" 4'383'000.00	" 154'820.63	" 5'007'012.02
		Fr. 6'916'911.05	Fr. 7'240'624.80	Fr. 6'745'850.00	Fr. 6'442'050.00	Fr. 7'075'533.73	Fr. 7'002'936.61
	Excédent des Recettes/(Charges)	" 323'713.75		" (303'800.00)		" (72'597.12)	
	de fonctionnement	Fr. 7'240'624.80	Fr. 7'240'624.80	Fr. 6'442'050.00	Fr. 6'442'050.00	Fr. 7'002'936.61	Fr. 7'002'936.61

Compte de fonctionnement selon les natures	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'545'126.35		1'493'800.00		1'567'879.05	
31 Biens, services et marchandises	1'735'298.83		1'605'700.00		1'810'300.44	
32 Intérêts passifs	40'662.60		28'000.00		32'879.10	
33 Amortissements	930'585.89		880'500.00		1'046'391.65	
34 Parts à des contributions sans affectation	43'777.60		35'000.00		43'687.30	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	535'699.40		560'400.00		547'766.28	
36 Subventions accordées	1'689'040.38		1'732'250.00		1'696'409.91	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	420.00		-		420.00	
39 Imputations internes	396'300.00		410'200.00		329'800.00	
40 Impôts		4'917'530.40		4'114'000.00		4'687'699.05
41 Patentes et concessions		58'586.00		60'000.00		56'811.36
42 Revenus des biens		135'224.31		142'300.00		182'691.86
43 Contributions		1'411'296.93		1'363'000.00		1'430'946.89
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		116'530.15		122'900.00		127'464.75
45 Restitutions de collectivités publiques		70'776.66		107'000.00		84'074.00
46 Subventions		134'380.35		122'650.00		103'448.70
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		396'300.00		410'200.00		329'800.00
Total des charges et des revenus	**6'916'911.05**	**7'240'624.80**	**6'745'850.00**	**6'442'050.00**	**7'075'533.73**	**7'002'936.61**
Excédent de charges		**-**		**303'800.00**		**72'597.12**
Excédent de revenus	**323'713.75**		**-**		**-**	

COMPTE RECAPITULATIF D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

	Désignation	Exercice 2018		Budget 2019		Exercice 2019	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0.	Administration générale	Fr. 547'927.31	Fr. -	Fr. 135'000.00	Fr. -	Fr. 82'509.25	Fr. 7'000.00
1.	Sécurité publique	" 972.50	" -	" 55'500.00	" -	" 5'894.85	" -
2.	Enseignement et formation	" -	" -	" 10'000.00	" -	" 15'308.85	" -
3.	Culture, loisirs et culte	" -	" -	" -	" -	" -	" -
4.	Santé	" -	" -	" -	" -	" -	" -
5.	Prévoyance sociale	" 3'444.50	" -	" 5'500.00	" -	" 5'655.44	" -
6.	Trafic	" 467'473.65	" -	" 1'865'000.00	" -	" 1'339'172.65	" -
7.	Protection et aménagement de l'environ.	" 203'101.70	" 84'976.00	" 293'300.00	" 65'000.00	" 299'547.77	" 132'404.70
8.	Economie publique	" 117'769.55	" 21'000.00	" 5'000.00	" -	" 54'153.30	" 21'000.00
9.	Finances et impôts	" -	" -	" -	" -	" -	" -
		Fr. 1'340'689.21	Fr. 105'976.00	Fr. 2'369'300.00	Fr. 65'000.00	Fr. 1'802'242.11	Fr. 160'404.70
	Excédent des Dépenses d'investissement		" 1'234'713.21		" 2'304'300.00		" 1'641'837.41
		Fr. 1'340'689.21	Fr. 1'340'689.21	Fr. 2'369'300.00	Fr. 2'369'300.00	Fr. 1'802'242.11	Fr. 1'802'242.11

Compte des investissements selon les natures	Compte 2018		Budget 2019		Compte 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	1'258'709.81		2'275'500.00		1'737'806.47	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	71'376.10		58'800.00		60'139.44	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	10'603.30		35'000.00		4'296.20	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		7'000.00
61 Contributions de tiers		75'618.60		65'000.00		117'404.70
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		21'000.00		-		21'000.00
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		9'357.40		-		15'000.00
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	**1'340'689.21**	**105'976.00**	**2'369'300.00**	**65'000.00**	**1'802'242.11**	**160'404.70**
Excédent de dépenses		**1'234'713.21**		**2'304'300.00**		**1'641'837.41**
Excédent de recettes	**-**		**-**		**-**	

COMPTE FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation		Montants
Compte financier		
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr.	898'240.29
à déduire :		
Excédent des Dépenses d'investissement	"	(1'641'837.41)
Excédent de financement du compte financier /ou		
Augmentation de l'endettement :	Fr.	(743'597.12)
Compte de clôture		
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr.	898'240.29
Excédent des Dépenses d'investissement	"	(1'641'837.41)
Excédent de charges du compte financier :	Fr.	(743'597.12)
à ajouter :		
Report au bilan de l'excédent des Dépenses d'investissement	"	1'641'837.41
Solde = cash flow	Fr.	898'240.29
à déduire :		
* Amortissements comptables selon Tableau	"	970'837.41
Déficit de l'exercice	Fr.	(72'597.12)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS
A LA SITUATION FINANCIERE

Calcul de l'endettement		2018		2019
Dettes bancaires	Fr.	1'787'500.00	Fr.	1'727'500.00
Emprunt LIM	"	545'400.00	"	405'000.00
Dettes envers les tiers et divers	"	2'208'335.00	"	2'734'823.00
Dette brute	Fr.	4'541'235.00	Fr.	4'867'323.00
à déduire :				
Contribuables et débiteurs divers	Fr.	2'093'951.00	Fr.	2'087'372.00
Bourgeoisie, compte courant	"	95'113.00	"	-
Caisse, La Poste, Titres et banques	"	3'173'586.00	"	2'858'189.00
Total à déduire	Fr.	5'362'650.00	Fr.	4'945'561.00
Endettement net	Fr.	(821'415.00)	Fr.	(78'238.00)
Augmentation de l'endettement par rapport à l'année précédente, soit l'excédent de financement du compte financier	Fr.	5'866.00	Fr.	743'177.00
Variation des comptes autofinancés	"	420.00	"	420.00
Augmentation de l'endettement selon clôture	Fr.	6'286.00	Fr.	743'597.00
Nombre d'habitants		1259		1280
Endettement net par habitant	Fr.	(652.00)	Fr.	(61.00)
Moyenne cantonale 2017 et 2018	Fr.	1'456.00	Fr.	1'271.00

Service de la dette (net)				
Intérêts dettes bancaires et diverses	Fr.	15'393.00	Fr.	14'855.00
Intérêts rémunératoires	"	25'270.00	"	18'025.00
Intérêts de retard facturés	"	(56'250.00)	"	(43'159.00)
Intérêts des comptes courants et des placements	"	(46'845.00)	"	(81'947.00)
Total	Fr.	(62'432.00)	Fr.	(92'226.00)
En % de la recette fiscale nette		-1.29		-2.02

* * *

Dépenses pour l'instruction publique

Nombre d'élèves	Ex. 2018/2019	Ex. 2019/2020
Classes primaires et enfantines	81	94
Cycle d'orientation	28	24
Total	109	118

Charges annuelles	2018	2019
Dépenses selon rubrique 2 du compte de fonctionnement (sans l'amortissement)	Fr. 915'383.00	Fr. 875'051.00
à déduire :		
Part communale sur entretien et assurances des bâtiments scolaires	" 5'000.00	" 5'000.00
Recettes selon rubrique 2 du compte de fonctionnement	" 36'990.00	" 25'620.00
Charges nettes	Fr. 873'393.00	Fr. 844'431.00
En % des impôts perçus	18	18.50
Par élève	Fr. 8'013.00	Fr. 7'156.00

* * *

TABLEAU DES POSSIBILITES D'INVESTISSEMENT DE 1990 A 2019

Année	Recettes nettes de fonctionnement	Dépenses nettes de fonctionnement	Marge d'autofinancement	Marge en % des recettes nettes	Investissements nets	Auto-financement en %	Augmentation ou (Diminution) de l'endettement
1990	Fr. 1'472'423.00	Fr. 1'091'792.00	Fr. 380'631.00	26	Fr. 599'887.00	63	Fr. 219'256.00
1991	" 1'589'742.00	" 1'202'344.00	" 387'398.00	24	" 502'436.00	77	" 115'038.00
1992	" 1'627'037.00	" 1'289'532.00	" 337'505.00	21	" 485'558.00	70	" 148'053.00
1993	" 1'722'664.00	" 1'313'238.00	" 409'426.00	24	" 420'861.00	97	" 11'435.00
1994	" 1'937'280.00	" 1'459'969.00	" 477'311.00	25	" 937'527.00	51	" 460'216.00
1995	" 1'948'551.00	" 1'665'041.00	" 283'510.00	15	" 1'711'773.00	17	" 1'428'263.00
1996	" 1'883'055.00	" 1'609'852.00	" 273'203.00	15	" 304'944.00	90	" 31'741.00
1997	" 1'919'323.00	" 1'703'502.00	" 215'821.00	11	" 96'050.00	224	" (119'771.00)
1998	" 2'245'087.00	" 1'804'935.00	" 440'152.00	20	" (6'452.00)	-	" (446'604.00)
1999	" 2'250'266.00	" 1'880'173.00	" 370'093.00	16	" 454'266.00	81	" 84'173.00
2000	" 2'536'464.00	" 2'110'867.00	" 425'597.00	17	" 530'712.00	80	" 105'115.00
2001	" 2'504'304.00	" 1'949'903.00	" 554'401.00	22	" 314'261.00	176	" (240'140.00)
2002	" 2'780'345.00	" 2'124'269.00	" 656'076.00	23	" 838'593.00	78	" 182'517.00
2003	" 3'005'100.00	" 2'202'051.00	" 803'049.00	27	" 416'521.00	193	" (386'528.00)
2004	" 3'208'736.00	" 2'435'572.00	" 773'164.00	24	" 694'101.00	111	" (79'063.00)
2005	" 3'749'046.00	" 2'921'062.00	" 827'984.00	22	" 587'113.00	156	" (240'871.00)
2006	" 4'495'598.00	" 3'365'634.00	" 1'129'964.00	25	" 321'909.00	351	" (808'055.00)
2007	" 5'286'154.00	" 3'760'247.00	" 1'525'907.00	29	" 1'379'530.00	111	" (146'377.00)
2008	" 5'284'843.00	" 3'926'457.00	" 1'358'386.00	26	" 2'219'388.00	61	" 861'002.00
2009	" 5'337'070.00	" 4'236'424.00	" 1'100'645.00	21	" 298'049.00	369	" (802'597.00)
2010	" 5'930'372.00	" 4'534'444.00	" 1'395'884.00	24	" 624'446.00	224	" (771'438.00)
2011	" 5'513'629.00	" 4'293'084.00	" 1'220'545.00	22	" 638'896.00	191	" (581'649.00)
2012	" 4'904'672.00	" 4'084'016.00	" 820'865.00	17	" 741'632.00	111	" (79'024.00)
2013	" 5'301'436.00	" 3'936'830.00	" 1'364'606.00	26	" 964'386.00	141	" (400'220.00)
2014	" 5'435'160.00	" 4'282'699.00	" 1'152'461.00	21	" 729'944.00	158	" (422'517.00)
2015	" 5'542'916.00	" 4'288'018.00	" 1'254'898.00	23	" 1'021'564.00	125	" (233'334.00)
2016	" 6'047'606.00	" 5'405'308.00	" 642'298.00	11	" 653'540.00	98	" 11'242.00
2017	" 6'670'681.00	" 5'370'194.00	" 1'300'487.00	19	" 553'415.00	235	" (747'072.00)
2018	" 6'844'325.00	" 5'615'898.00	" 1'228'427.00	18	" 1'234'713.00	99	" (6'286.00)
2019	" 6'673'137.00	" 5'774'897.00	" 898'240.00	14	" 1'641'837.00	55	" (743'597.00)
	Fr. 115'647'022.00	Fr. 91'638'252.00	Fr. 24'008'934.00		Fr. 21'911'400.00		Fr. (3'597'092.00)

Marge moyenne d'autofinancement des communes valaisannes en % des recettes :

1990 : 16	1994 : 13	1998 : 16	2002 : 18	2006 : 22	2010 : 20	2014 : 17
1991 : 13	1995 : 15	1999 : 18	2003 : 16	2007 : 22	2011 : 23	2015 : 20
1992 : 10	1996 : 16	2000 : 15	2004 : 23	2008 : 22	2012 : 20	2016 : 20
1993 : 11	1997 : 15	2001 : 15	2005 : 25	2009 : 21	2013 : 20	2017 : 20
2018 : 21						

RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA COMMUNE D'ARBAZ

NOFIVAL fiduciaire et révision
Rue des Cèdres 10
CP 1163
1950 Sion
T. 027 327 30 30
F. 027 327 30 31
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

NOFIVAL
fiduciaire et révision

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Commune ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé, par contre la Commune a défini des règles de compétences financières et de signature.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la Commune est nul
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 19 mai 2020

NOFIVAL SA

Bernard Chabbey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Fabrice Cagnazzo
Expert-réviseur agréé

MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil bourgeoisial a l'honneur de vous présenter les comptes de la bourgeoisie pour l'année 2019.

1. Remarques préliminaires

La comparaison avec les comptes 2018 et le budget 2019 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté.

2. Considérations générales

Les comptes de la Bourgeoisie de l'année 2019 présentent un excédent de produits de Fr. 293'718.69 bien supérieur aux prévisions budgétaires et au résultat 2018.

Les différentes charges du ménage bourgeoisial sont inférieures de 18.3% (Fr. 69'065.-) au budget prévu pour atteindre un total de Fr. 307'934.51 en 2019, amortissements compris. En regard des comptes 2018, les charges de fonctionnement sont inférieures de 7,05% (Fr. 23'363.-).

Les recettes largement supérieures de 47.7% (Fr. 194'403.-) par rapport au budget s'élèvent à Fr. 601'653.20. Elles sont aussi bien supérieures de 40.75% (Fr. 174'218.-) aux comptes 2018.

Le résultat des comptes de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement exceptionnelle et jamais enregistrée par la bourgeoisie de Fr. 448'210.03, bien supérieure au budget et aux comptes 2018.

3. Principales caractéristiques des comptes 2019

Les principaux revenus de la bourgeoisie sont les locations des avoirs bourgeoisiaux (Fr. 19'450.-), les ventes d'eau aux municipalités d'Arbaz, Grimisuat et Sion (Fr. 474'098.-) ainsi que les redevances, dividendes, contrôles et suivi d'exploitation des turbines de la Comba et de la Sionne (Fr. 97'926.-).

Aucun projet sylvicole n'a été réalisé sur le territoire de la Bourgeoisie durant cette année, c'est pourquoi un montant a été utilisé pour la réfection des routes bourgeoisiales.

Quant aux autres postes des comptes, en comparaison avec le budget 2019, ils peuvent être commentés ainsi :

3.1 Le compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Administration générale	Impôts	+ 5'246	
	Amortissements (report des travaux de rénovation du bâtiment bourgeoisial)	- 9'878	
	Location des avoirs bourgeoisiaux		+ 13'500
Alpages & lots bourgeoisiaux	Entretien des lots bourgeoisiaux	+ 6'174	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Eau potable & station de filtration	Gestion et entretien du réseau EP et de la station de filtration	- 37'607	
	Amortissement du réseau EP, captations et station de filtration	- 6'449	
	Heures réalisées par les travaux publics pour l'entretien du réseau EP et de la station de filtration	- 18'200	
	Vente d'eau potable		+ 156'098
Turbinage	Heures réalisées par les travaux publics pour le suivi et l'entretien des turbines de la Comba & de la Sionne	- 8'200	
	Intérêts prêt d'actionnaire, dividendes & redevances Comba Energies SA		+ 22'346

3.2 Le compte d'investissement

Les investissements nets de Fr. 177'390,34 concernent :

- ✓ Acquisition cave de Mme Thérèse Carroz, à l'intérieure du bâtiment bourgeoisial (Fr. 40'795.-), avant l'achat de la maison proprement dite portée au budget 2020.
- ✓ La réfection des routes du Got et d'Incron (Fr. 22'219,-)
- ✓ La réfection des conduites EP à la Bréguetta (Fr. 58'853.-)
- ✓ La première étape de réaménagement du réservoir de Pragy (Fr. 55'198.-)

La rénovation des façades de l'ancienne maison bourgeoisiale (centre culturel) a fait l'objet d'un report compte tenu du fait de la prévision de rachat de la maison de Mme Thérèse Carroz en 2020. Ces travaux sont reportés mais pas abandonnés.

4. Considérations finales

L'amortissement légal est totalement couvert par la marge d'autofinancement. Le résultat dégage un boni d'exercice de Fr. 293'718.69 et la fortune augmente à Fr. 967'035.88. La marge d'autofinancement couvre la totalité des investissements, la dette diminue donc de Fr. 270'819.69 pour atteindre un endettement net de Fr. 589'465.12, ce qui représente un endettement net par bourgeois(e) de Fr. 1'459.07 considéré comme faible, car inférieur à Fr. 3'000.- par bourgeois(e).

L'exercice 2019 peut donc être qualifié d'excellent, permettant d'envisager l'avenir de manière sereine.

Le récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements sont présentés dans les tableaux suivants. Les détails peuvent être consultés sur le site de la commune ou obtenus auprès du secrétariat communal.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

Votre administration bourgeoisiale

BOURGEOISIE D'ARBAZ

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2018 ET 2019

Désignation		31 décembre 2018		31 décembre 2019
1. ACTIF				
Patrimoine financier				
Avoirs				
Banque Raiffeisen, c/c	Fr.	92'487.47	Fr.	120'033.97
Banque Raiffeisen, fonds de reboisement	"	71'017.95	"	71'041.63
Banque Cantonale du Valais, business	"	240'158.35	"	12'687.35
Municipalité, compte courant	"	-	"	269'134.47
Placements				
Actions Comba Energies SA	"	33'000.00	"	33'000.00
Prêt Comba Energies SA	"	297'000.00	"	297'000.00
Total du patrimoine financier	Fr.	733'663.77	Fr.	802'897.42
Actifs transitoires	Fr.	60'292.35	Fr.	50'276.45
Patrimoine administratif				
Investissements				
Détail des investissements	Fr.	1'533'602.00	Fr.	1'556'501.00
Total de l'Actif	Fr.	2'327'558.12	Fr.	2'409'674.87
2. PASSIF				
Engagements				
Engagements courants				
TVA, c/c	Fr.	2'666.60	Fr.	1'408.71
Municipalité, compte courant	"	95'112.68	"	-
Créanciers	"	60'323.70	"	66'488.65
Engagement envers des entités particulières				
Fonds de reboisement	"	71'017.95	"	71'041.63
Dettes à moyen et long termes				
Raiffeisen (fonds propre Comba)	"	180'000.00	"	160'000.00
Raiffeisen, emprunt financement UF2	"	630'000.00	"	594'000.00
Banque Cantonal du Valais, emprunt 2018-2028	"	530'000.00	"	510'000.00
Etat du Valais - LIM station de filtrage	"	11'620.00	"	-
Etat du Valais - LIM Pré du Loup 2	"	4'400.00	"	2'600.00
Confédération - LIM Pré du Loup 2	"	6'400.00	"	3'600.00
Confédération - LIM station de filtrage	"	7'000.00	"	-
Prêt sans intérêts VS + Confédération (Comba)	"	55'700.00	"	33'500.00
Total Engagements	Fr.	1'654'240.93	Fr.	1'442'638.99
Fortune				
Fortune initiale	Fr.	577'179.35	Fr.	673'317.19
Bénéfice de l'exercice	"	96'137.84	"	293'718.69
Fortune à la fin de l'exercice	Fr.	673'317.19	Fr.	967'035.88
Total du Passif	Fr.	2'327'558.12	Fr.	2'409'674.87

Tableau synoptique des crédits d'engagements - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d)

Compte	Libellé Ouvrage	Décision du Assemblée Primaire	Conseil Général	Crédit initial	additionnel	global	Crédit utilisé au 01.01	31.12	Crédit disponible
	Néant								

Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e)

Néant

BOURGEOISIE D'ARBAZ

ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2019

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2019	Investissements 2019	Subventions et participations 2019	Valeur à amortir au 31.12.2019	Amortissements Taux	Amortissements Montants	Valeur comptable au 31.12.2019
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Bâtiment bourgeoisial	1.00	41'120.95	-	41'121.95	-	121.95	41'000.00
Biens-fonds	35'000.00	-	-	35'000.00	-	-	35'000.00
Vignes	4'000.00	-	-	4'000.00	10	400.00	3'600.00
Alpage Métail	1.00	-	-	1.00	-	-	1.00
Alpages, routes	-	22'218.50	-	22'218.50	10	2'218.50	20'000.00
Forêts	93'000.00	-	-	93'000.00	-	-	93'000.00
Réseau d'eau du Go	17'700.00	-	-	17'700.00	10	1'700.00	16'000.00
Station de filtrage	921'300.00	-	-	921'300.00	10	92'300.00	829'000.00
Conduites eau, sources	419'300.00	58'853.39	-	478'153.39	10	47'853.39	430'300.00
Réservoirs	-	55'197.50	-	55'197.50	10	5'597.50	49'600.00
Sources, captations	43'300.00	-	-	43'300.00	10	4'300.00	39'000.00
Total	1'533'602.00	177'390.34	-	1'710'992.34		154'491.34	1'556'501.00
					10%		

Annexe au bilan :	31.12.2019
Engagements conditionnels :	
Comba Energies SA	1'728'000.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

Désignation	Exercice 2018		Budget 2019		Exercice 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. 51'173.17	Fr. 13'950.00	Fr. 58'300.00	Fr. 10'950.00	Fr. 53'024.30	Fr. 24'450.00
21. Vignes	" 497.60	" 2'340.00	" 600.00	" 2'300.00	" 568.70	" 2'378.40
22. Alpages	" -	" 2'800.00	" 2'000.00	" 2'800.00	" 8'392.25	" 2'800.00
23. Forêts	" 200.00	" -	" 3'000.00	" -	" 3'425.00	" -
24. Eau potable	" 267'870.34	" 337'402.90	" 297'400.00	" 318'000.00	" 235'117.96	" 474'098.35
25. Turbinage eau potable	" 11'556.30	" 70'942.35	" 15'700.00	" 73'200.00	" 7'406.30	" 97'926.45
Total	Fr. 331'297.41	Fr. 427'435.25	Fr. 377'000.00	Fr. 407'250.00	Fr. 307'934.51	Fr. 601'653.20
Excédent des Recettes	" 96'137.84		" 30'250.00		" 293'718.69	
Totaux égaux	Fr. 427'435.25	Fr. 427'435.25	Fr. 407'250.00	Fr. 407'250.00	Fr. 601'653.20	Fr. 601'653.20

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE COMPARES POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

Désignation		Comptes 2018		Budget 2019		Comptes 2019
3. Charges						
30. Charges de personnel	Fr.	492.70	Fr.	2'000.00	Fr.	1'036.90
31. Biens et services	"	79'793.83	"	103'500.00	"	77'204.97
32. Intérêts passifs	"	33'788.40	"	31'900.00	"	31'780.80
33. Amortissements comptables	"	156'177.18	"	170'600.00	"	154'491.34
35. Dédommagements à des collectivités publiques	"	38'600.00	"	47'000.00	"	20'600.00
36. Subventions accordées	"	22'445.30	"	22'000.00	"	22'820.50
Total des Charges	Fr.	331'297.41	Fr.	377'000.00	Fr.	307'934.51
4. Produits						
42. Revenus des biens	Fr.	52'696.35	Fr.	41'050.00	Fr.	76'974.85
43. Contributions de tiers	"	374'738.90	"	366'200.00	"	524'678.35
46. Subvention acquises	"	-	"	-	"	-
Total des Produits	Fr.	427'435.25	Fr.	407'250.00	Fr.	601'653.20
Marge d'autofinancement						
4. Produits	Fr.	427'435.25	Fr.	407'250.00	Fr.	601'653.20
3. Charges	Fr.	331'297.41	Fr.	377'000.00	Fr.	307'934.51
à déduire : amortissements	"	156'177.18	"	170'600.00	"	154'491.34
	Fr.	175'120.23	Fr.	206'400.00	Fr.	153'443.17
Excédent des Produits ou marge d'autofinancement	Fr.	252'315.02	Fr.	200'850.00	Fr.	448'210.03

COMPTES D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2018 ET 2019

Désignation	Exercice 2018		Budget 2019		Exercice 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. -	Fr. -	Fr. 100'000.00	Fr. -	Fr. 41'120.95	Fr. -
21. Vignes	" -	" -	" -	" -	" -	" -
22. Alpages	" -	" -	" 20'000.00	" -	" 22'218.50	" -
23. Forêts	" -	" -	" -	" -	" -	" -
24. Eau potable	" 266'377.18	" -	" 150'000.00	" -	" 114'050.89	" -
25. Turbinage eau potable (étude)	" -	" -	" -	" -	" -	" -
Total	Fr. 266'377.18	Fr. -	Fr. 270'000.00	Fr. -	Fr. 177'390.34	Fr. -
Excédent des Dépenses		" 266'377.18		" 270'000.00		" 177'390.34
Totaux égaux	Fr. 266'377.18	Fr. 266'377.18	Fr. 270'000.00	Fr. 270'000.00	Fr. 177'390.34	Fr. 177'390.34

COMPTES FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation		Montants
Compte financier		
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr.	448'210.03
à déduire :		
Excédent des Dépenses d'investissement	"	(177'390.34)
Excédent de recettes du compte financier (diminution de l'endettement)	Fr.	270'819.69
Compte de clôture		
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr.	448'210.03
Excédent des Dépenses d'investissement	"	(177'390.34)
Excédent de recettes du compte financier	Fr.	270'819.69
à ajouter :		
Report au bilan de l'excédent des Dépenses d'investissement	"	177'390.34
Total	Fr.	448'210.03
à déduire :		
Amortissements comptables	"	(154'491.34)
Bénéfice de l'exercice	Fr.	293'718.69

RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE D'ARBAZ

NOFIVAL fiduciaire et révision

Rue des Cèdres 10
CP 1163
1950 **Sion**
T. 027 327 30 30
F. 027 327 30 31
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

NOFIVAL
fiduciaire et révision

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Bourgeoisie ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé, par contre la Bourgeoisie a défini des règles de compétences financières et de signature.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et que durant l'exercice, par rapport à l'exercice suivant, il a diminué
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial, respectivement le Conseil communal a eu lieu.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 19 mai 2020

NOFIVAL SA

Fabrice Cagnazzo
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Bernard Chabbey
Expert-réviseur agréé